

COMMUNIQUÉ

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Vol de cargaison : combattre un fléau qui coûte des milliards

Montréal, le 20 octobre 2014 — Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) et l'Association du camionnage du Québec (ACQ) unissent leurs forces pour mettre un terme au vol de cargaison, un crime qui coûterait jusqu'à 5 milliards \$ aux Canadiens chaque année.

Grâce au *Programme provincial de déclaration de vol de cargaison*, lancé par les deux organismes - en collaboration avec le Service du renseignement criminel du Québec (SRCQ), la Sûreté du Québec (SQ) et le Service de police de la ville de Montréal (SPVM) - le partage de renseignements entre la communauté du camionnage, les entreprises, les assureurs et les autorités est maintenant grandement facilité.

En effet, les assureurs et les membres de l'ACQ peuvent désormais déclarer, en toute confidentialité, les vols de cargaison directement auprès du [BAC](#), par le biais d'un formulaire de déclaration en ligne, également accessible sur le site de [l'ACQ](#). Le BAC agira ainsi à titre de centre de renseignements. Il recueillera et analysera les données reçues, puis partagera rapidement ces renseignements avec un réseau national de partenaires d'application de la loi, dont les agences frontalières canadiennes et américaines. Les forces de l'ordre pourront également demander au BAC d'effectuer des recherches dans la base de données pour identifier les propriétaires des biens et accélérer la récupération de ceux-ci.

« Nous nous réjouissons de ce partenariat qui nous permettra de lutter plus activement contre le vol de cargaison. Il est essentiel que ces crimes soient contrés et répertoriés et que les criminels soient traduits en justice. Il faut savoir que ces délits coûtent cher et qu'ils profitent à des réseaux de crime organisé », souligne Charles Rabbat, directeur des enquêtes, Québec et Canada Atlantique au BAC.

Une étude de 2011 estime à 5 milliards \$ annuellement le coût du vol de cargaison au Canada, rappelle monsieur Rabbat.

Marc Cadieux, président-directeur général de l'Association du camionnage du Québec, rappelle que son organisation travaille depuis plusieurs années avec ses partenaires afin d'identifier des solutions à ce fléau. Il souligne également l'importance de déclarer ces vols de façon à constituer une base de données efficace et est persuadé que ce partenariat

suscitera la motivation chez les transporteurs victimes de vols à rapporter ceux-ci. Marc Cadieux conclut en disant que le coût relié aux vols de cargaison n'affecte pas uniquement les transporteurs et qu'au bout du compte, c'est l'ensemble de la société qui devra absorber le coût additionnel des marchandises engendré par ce type de crime.

Le Service de police de la Ville de Montréal et la Sûreté du Québec, qui figurent parmi les partenaires policiers appelés à mener les enquêtes sur ces vols, abondent dans le même sens et rappellent qu'ils prennent le vol de cargaison très au sérieux. Les deux organismes estiment qu'il est essentiel que ces crimes soient dénoncés et que ces réseaux organisés soient démantelés.

Consultez le [site de l'ACQ](#) pour accéder au formulaire de déclaration de vol qui sera transmis dans la plus stricte confidentialité au BAC et aux différents organismes en lien avec la sécurité, tels que les corps policiers ou l'agence des services frontaliers du Canada.

À propos du Bureau d'assurance du Canada

Le [Bureau d'assurance du Canada](#), qui regroupe la majorité des assureurs de dommages au pays, offre différents services aux consommateurs afin de les informer et de les accompagner lors de la souscription de leurs assurances automobile ou habitation ou lors d'un sinistre.

À propos de l'Association du camionnage du Québec

L'[Association du camionnage du Québec](#) regroupe des transporteurs publics et privés et des fournisseurs de produits et services de l'industrie québécoise du camionnage. Avec un parc de 20 000 véhicules, elle représente 75 % des détenteurs de flottes de 5 véhicules et plus. Au Québec, l'industrie représentait, en 2012, plus de 3,8 milliards \$ du PIB.

– 30 –

Renseignements (journalistes uniquement) :

Pour le BAC :

Caroline Phémus
Conseillère en affaires publiques
Téléphone : 514 288-1563, poste 2232

Pour l'ACQ :

François Prudhomme
Chargé de projets
Téléphone : 514 932-0377, poste 221